

AVIS DE PUBLICITE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

M. Patrice ESPINOSA - Président
12 Rue Ampère
BP 53 - 21110 GENLIS
Tél : 03 80 37 73 88
SIRET 20000092500095



APPEL A PROJET

Objet	Appel à projet relatif à la construction et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque flottante sur le bassin de rétention des eaux pluviales de la Zone d'Activités économiques (ZAE) de la Boulouze
Code NUTS	FR
Lieu d'exécution principal	ZAE DE BOULOUZE 21110 FAUVERNEY
Description	<p>L'appel à projet a pour objet la sélection du candidat qui présentera les meilleures garanties de réalisation. Elle vise à aboutir à la signature d'une convention d'occupation temporaire (Bail emphytéotique).</p> <p>Le projet ne sera réalisé que sous réserve qu'une étude de faisabilité permette d'en établir la faisabilité technique et juridique ainsi que la viabilité financière.</p> <p>Cette étude devra comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'analyse de l'impact sur l'environnement,- La conception et l'insertion paysagère,- La faisabilité technique sur ce type de bassin,- Toutes les obligations réglementaires nécessaires,- L'évolution du fonctionnement hydraulique après aménagement,- La viabilité financière du projet en tenant compte du régime économique et des conditions de construction et d'exploitation. <p>Ces études seront conduites sous la seule responsabilité du bénéficiaire.</p>
Quantité ou étendue	<p>Objectifs principaux de l'appel à projet :</p> <ul style="list-style-type: none">- Équiper le bassin de panneaux photovoltaïques flottants moyennant une redevance annuelle,- Assurer l'entretien, la maintenance et l'exploitation des équipements et de tout ce qui est lié à la production d'électricité,- Organiser avec la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise la revente de l'électricité, éventuellement dans le cadre d'un modèle d'autoconsommation,- Assurer le nettoyage en continu ou périodique du bassin.
Code CPV principal	09331200 - Modules solaires photovoltaïques

- Critères d'attribution**
- Proposition financière comprenant le coût prévisionnel du projet (études , installation, exploitation, démantèlement), la redevance d'occupation du site (part fixe et part variable, le montant de l'indemnité d'immobilisation durant la promesse de bail : 40 %,
 - Valeur technique appréciée au vu de la proposition technique, juridique et environnementale et des moyens mis en œuvre pour le projet : 40 %,
 - Qualité des références : 10 %,
 - Planning prévisionnel (cohérence et optimisation du planning) : 10 %.

Visite obligatoire

Oui

Détail de la visite

Visite obligatoire sur rendez-vous. Prendre contact avec service Commande Publique : commandepublique@plainedijonnaise.fr.

Documents

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)
- [Plans](#)
- [Présentation technique du bassin](#)

Remise des plis le **22/07/24 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **180 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Communication

Lien vers le profil acheteur : <https://www.marches-publics.info/>.

Identifiant de la consultation : 2024-AAP

Intégralité des documents sur le profil acheteur : Oui

Dépôt

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE
Monsieur Jean-Marc LOVAT
12 Rue Ampère
21110 GENLIS
Tél : 03 80 37 70 12

Date d'envoi le 26/04/24 à la publication - BOAMP